



RÉGIE DE L'EAU
EUROMÉTROPOLE DE METZ

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉLIBÉRATION N° 23/2026

SÉANCE DU LUNDI 29 JUIN 2026

Sous la présidence de Madame Véronique KREMER, Présidente

Administrateurs : 19

En fonction : 19

(Convoqués le jeudi 18 juin 2026)

Présents : 10

Absents : 9

(Pouvoirs : 5)

Présents : Madame Véronique KREMER, Messieurs Jean BAUCHEZ, Antoine DORR, Michel LISSMANN, Thierry PERNET, Roger PEULTIER, Tanguy SERVAIS, Dimitri SOKOLOWSKI, Bernard STAUDT, Lucien VETSCH.

Absents excusés :

Nathalie CASCIOLA	(pouvoir donné à Thierry PERNET)
François HENRION	(pouvoir donné à Roger PEULTIER)
Nathalie HESSE	(pouvoir donné à Véronique KREMER)
Thierry HORY	(pouvoir donné à Michel LISSMANN)
Salvatore TABONE	(pouvoir donné à Dimitri SOKOLOWSKI)
Claire ANCEL, Olivier MITZNER, Damien THIEL, Frédéric NAVROT	

OBJET : FINANCES - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE DONNEES METEOROLOGIQUES

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

Madame la Présidente informe les membres du Conseil d'Administration que, dans le cadre de sa démarche d'amélioration de la connaissance du fonctionnement hydraulique de l'Aire d'Alimentation du Captage (AAC) de la Vallée du Montvaux, la Régie fait l'acquisition, auprès de la société AGRALIS, du matériel suivant :

- une station Aquafox météo 1W
- un pluviomètre kalyx avec support
- un capteur de température de l'air et d'hygrométrie relative avec abri et support
- un anémomètre avec support

Un abonnement annuel a également été souscrit pour l'accès à la plateforme Aqualis permettant de bénéficier du relevé de l'ensemble des données météorologiques utiles à la Régie.

Un des exploitants agricoles du périmètre de l'AAC, ayant manifesté de l'intérêt pour ces équipements pour les besoins de pilotage de sa propre activité, a proposé la mise à disposition à titre gracieux de quelques mètres carrés sur l'une de ses parcelles pour l'implantation dudit matériel. En échange, il est proposé de mettre à sa disposition les données météorologiques collectées.

Madame la Présidente propose aux membres du Conseil d'Administration de valider la convention de mise à disposition de données météorologiques présentée en annexe et d'autoriser la Directrice de la Régie à la signer ainsi que tout document y afférent.

MOTION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le plan d'actions visant à préserver les ressources en eau des captages de la Vallée de Montvaux,

CONSIDERANT l'importance que revêt la connaissance des données météorologiques sur l'Aire d'Alimentation des Captages de la Vallée de Montvaux,

VALIDE la convention de mise à disposition de données météorologiques présentée en annexe,

AUTORISE la Directrice de la Régie à signer la convention ainsi que tout document y afférent.

Fait et délibéré à l'unanimité en séance le 29 juin 2026,

La Présidente,



Véronique KREMER

La Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de STRASBOURG dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.